

Conseil Municipal du 10 Mai 2023

1 – Travaux

- . Madame le Maire indique au conseil que les travaux de la rue Pascal BOURMAUD sont terminés.
- . Le SYDEV a transmis une proposition pour la création de l'éclairage public du Chemin Borgne avec une participation communale de 20 550 € : proposition acceptée
- . Travaux du Skate-park : Production des modules du 2 au 20 mai
Installation du 22 au 27 mai
Terrassement du 30 mai au 2 juin
Dallage du 5 au 9 juin
- . Enedis propose une convention de servitude de passage pour la création d'une ligne électrique souterraine de 20 000 volts chemin de Cognac pour améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique : convention acceptée.

2 - FINANCES

- . Avenant n°2 avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée. Cet avenant fixe l'engagement de l'EPF à 1 100 000 € HT

3 – URBANISME

- . Le Conseil Municipal renonce à préempter les propriétés SOULARD (1 impasse du Beaupré), FRICHOT - GONET (3 impasse du Beaupré), BOULIQUE (7 allée des Lauriers), TESSON (21 rue du Capitaine de Mazenod), VENET (6 allée des Cépages), LANDREAU (13 allée du Puits Perdu) et LIAIGRE (12 rue du Coteau).

4 - INTERCOMMUNALITE

- . Adhésion à des groupements de commandes constitués par le Pays de Saint Gilles.
- . Le conseil décide à la majorité l'adhésion à trois groupements de commandes vidéoprotection
- . Il est demandé à la Communauté de communes d'assurer la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du chemin Borgne pour un coût de 2 400 €. Madame le Maire est autorisée à signer la convention.
- . Désignation de deux nouveaux délégués au SYDEV : M. MORNET Hubert Titulaire, M. BERNARD Xavier Suppléant

5 – INFORMATIONS DIVERSES

- . Exposition « Sauvages des rues, Belles et Rebelles » organisée du 13 mai au 4 juin dans le parc de la mairie suivi d'un circuit dans les rues de la commune. Inauguration le samedi 13 mai à 10h30.
- . Le conseil décide qu'un marquage au sol type « accès Pompiers » sera réalisé au stade afin d'empêcher le stationnement des véhicules et permettre l'accès aux pompiers en cas de blessures.
- . Sont tirés au sort pour établir la liste du jury d'assises 2023
 - Mylène NOWAK
 - François DENIMAL
 - Bernard FOY

7 - CALENDRIER

- | | | |
|-----------------------|--------------|--------------------|
| . Vendredi 23 juin | 19 heures 30 | Fête de la musique |
| . Mercredi 12 juillet | 20 heures 00 | Conseil Municipal |

FAIT A LANDEVIEILLE LE 22 Mai 2023

Le Maire
Isabelle DURANTEAU



Le secrétaire de séance
Romain CHAILLOT

